

Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2019/2660(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Systèmes applicables pour l'évaluation et la vérification de la constance des performances des kits de balustrades et des kits de garde-corps destinés à être utilisés dans le cadre d'ouvrages de construction uniquement pour prévenir les chutes et qui ne sont pas soumis aux charges verticales de la structure	
Complétant 2008/0098(COD)	
Sujet	
2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité	
3.40.07 Industrie du bâtiment et de la construction	

Informations techniques	
Référence de procédure	2019/2660(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Étape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	IMCO/8/15836